Image not found or type unknown

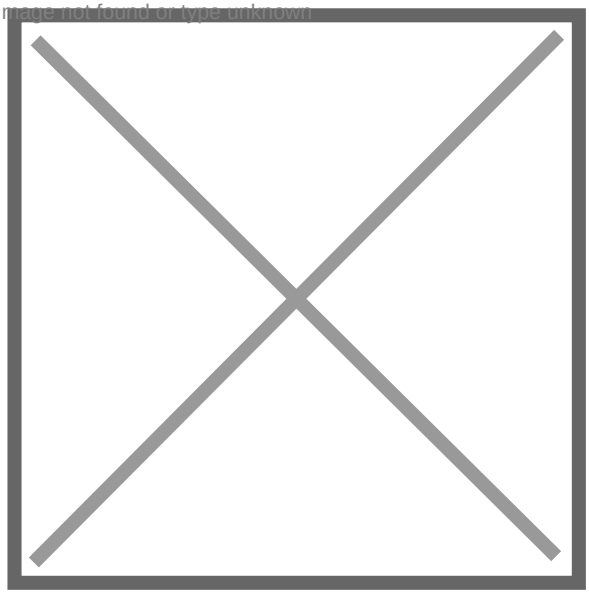

Payer les dettes de mon concubin

Par **taunay**, le **07/01/2008** à **10:47**

Bonjour,mon concubin,suite a un procés,a une dette de 1400euros.Mais,étant au RMI,il a proposer a l'huissier un échéancier de 30euros par mois,j'usqu'a ce qu'il retrouve un travail.Mais vendredi,l'huissier en question est venu chez moi pour photocopier la carte grise de ma voiture(qui est a mon nom),en vu de la saisir en cas de non paiement de la totalitée de la dette.Je voudrai savoir s'il a le droit de prendre mon vehicule n'étant pas mariée?merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés